INTERREGIONALE BLUTSPENDE SRK
TRANSFUSION INTERREGIONALE CRS

CODE ETHIQUE
PRODUITS POUR LA RECHERCHE ET L'INDUSTRIE (PRI)

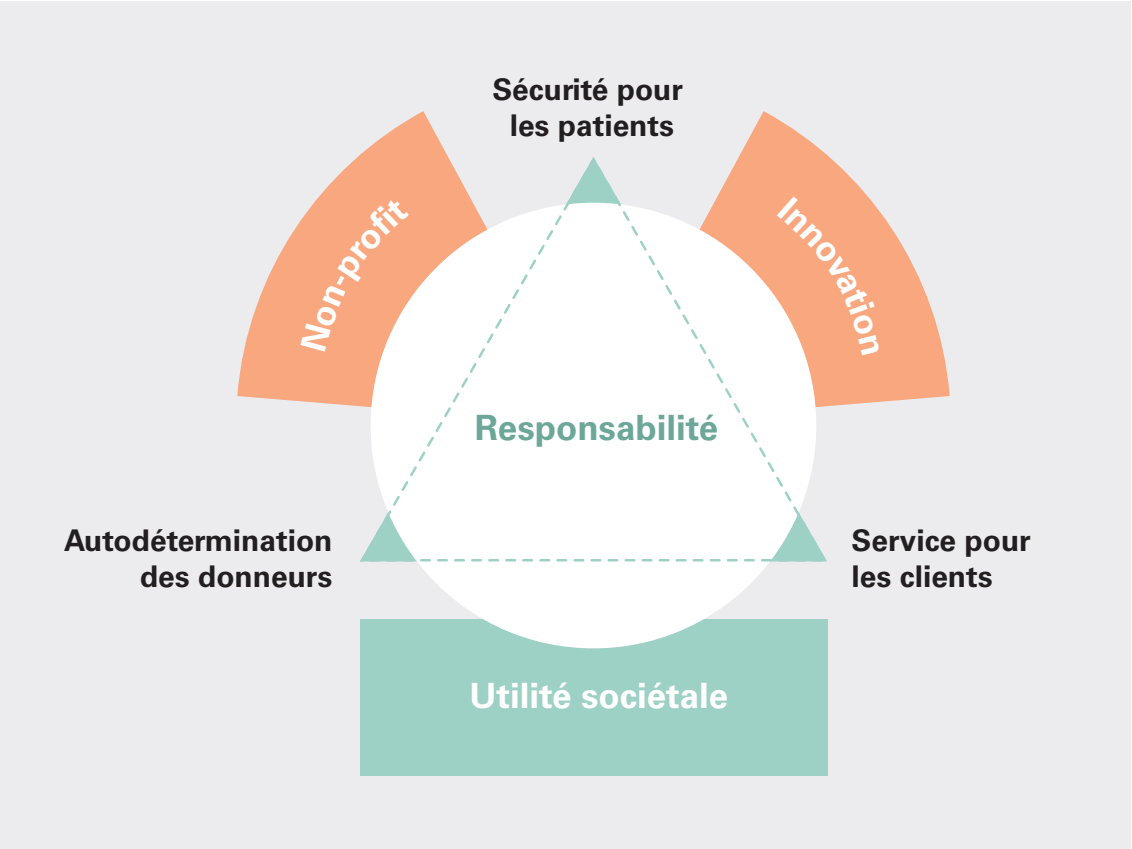

L'utilité sociétale
L'utilité sociétale est le fondement de notre activité dans le secteur des PRI et est considérée comme la valeur essentielle sur laquelle nous basons nos décisions concernant CE QUE nous voulons faire. Cela vaut aussi bien pour la sélection des projets PRI que pour l'affectation des bénéfices issus des PRI.

Responsabilité
Nous assumons pleinement notre responsabilité envers les patients, les donneurs et les clients. La responsabilité est la valeur la plus importante par rapport à laquelle nous orientons notre MANIERE de travailler. Nous engageons notre responsabilité selon les normes et les priorités suivantes :

– la **sécurité** pour les patients
– l'**autodétermination** des donneurs
– le **service** pour les clients

Non profit & Innovation
Deux autres valeurs importantes viennent compléter le tableau : les bénéfices issus du PRI sont réinvestis dans la Recherche, le Développement et l'Innovation, en vue d'accroître l'utilité sociétale de nos activités. Nous restons ainsi une entreprise à but non lucratif et respectons pleinement les principes de la Croix-Rouge Suisse.